



LEDVANCE

PROFIL ENVIRONNEMENTAL PRODUIT

Vérification indépendante de la déclaration et des données conforme à la norme ISO 14025 : 2006

LEDVANCE DAMP PROOF COMPACT GEN 2

Produit de référence :
DP COMP TH 1500 V 50W 840 IP66 PS



N° d'enregistrement	LEDV-00004-V01.01-FR	Règles de rédaction	PEP-PCR-ED4-EN-2021 09 06
N° d'habilitation du vérificateur	VH08	Complété par	PSR-0014-ED2.0-EN-2023 07 13
Date d'édition	01-2024	Durée de validité	5 ans
PEP préparé par	LEDVANCE GmbH		
Vérification indépendante de la déclarations et des données utilisées selon la norme ISO 14025:2006			
Vérification interne		Vérification externe	X
Revue critique du PCR conduite par un panel d'experts présidé par Julie Orgelet (DDe-main)			
Les PEP sont conformes à la norme XP C08-100-1:2016 ou EN 50693:2019			
Les éléments du PEP ne peuvent être comparés avec les éléments issus d'un autre programme			
Document conforme à la norme ISO 14025 : 2006 « Marquage et déclarations environnementales. Déclarations environnementales de type III »			

1. Informations Générales

1.1 Informations relatives à la société

Plus d'informations peuvent être obtenues en contactant :

- LEDVANCE GmbH, Parkring 1-5, 85748 Garching, Allemagne
- ou sur le site web : www.ledvance.com
- ou par E-Mail LCA@ledvance.com .

1.2 Informations relatives au produit

Le nom du produit étudié est « DP COMP TH 1500 V 50W 840 IP66 PS » avec la description du produit suivante :

Avantages du produit

- Très polyvalent grâce aux versions avec sélecteur de puissance qui permettent deux niveaux de flux différents
- Utilisable dans les installations de grandes tailles grâce au câblage traversant préinstallé (3x1,5 mm²)
- Connexion électrique facile grâce aux embouts Twist&Lock 1/4 de tour
- Connexion électrique sans outil grâce au connecteur à bouton-poussoir
- Diffusion lumineuse uniforme

Zones d'application

- Installations industrielles et logistiques
- Parkings et garages souterrains
- Garages
- Ateliers, lignes d'assemblage

Caractéristiques du produit

- Sélecteur de puissance en option pour choisir entre 2 niveaux de flux lumineux
- Câblage traversant 3x1,5 mm² pré-installé
- Haute efficacité lumineuse : jusqu'à 123 lm/W
- Boîtier en polycarbonate IP66 et IK08
- Angle de faisceau : 120°

Technique / Accessoires

- Etriers en acier inoxydable avec vis de sécurité incluses
- Accessoires de montage inclus (kit de suspension, kit de protection contre le vol)

Durée de vie

LEDVANCE déclare pour le luminaire les durées de vie suivantes :

- Durée de vie L70/B50 à 25 °C : 75 000 h
- Durée de vie L80/B10 à 25 °C : 50 000 h
- Durée de vie L90/B10 à 25 °C : 25 000 h

Les données clés du produit sont résumées sous forme de tableau ci-après.

Tableau1 : Données techniques clés

Information	
Type de luminaire	Étanche
Désignation courte	DP COMP TH 1500 V 50W 840 IP66 PS
Mode de fonctionnement	Driver LED intégré
Type de source	LED intégrées, non échangeable
Température de couleur	4000K
Puissance nominale	50,00W
Flux lumineux	6 100 lm
Indice de rendu des couleurs Ra	> 80
Indice de protection IK	IK08
Indice de protection IP	IP66
Tension nominale	220...240 V
Durée de vie nominale (L70/B50)	75 000 h
Gradable	Oui
Longueur	1585,00 mm
Largeur	60,00 mm
Hauteur	53,00 mm
Domaines d'application	Bâtiment industriel et résidentiel
LOR (rapport de sortie lumineuse)	$\eta = 78,7 \%$

Sur la base de la durée de vie assignée selon la norme EN 15193-1:2017 pour les applications industrielles en intérieur et des heures de fonctionnement annuelles maximales de 4 000 h extraites du PSR, le luminaire a la durée de service annuelle suivante :

Tableau2 : Durée de vie calculée en années par type de bâtiment

Type d'application	Nombre annuel d'heures de fonctionnement par défaut	Durée de vie opérationnelle (années)
Industrie (usine, site de production)	4 000	18,75
Bâtiments résidentiels	3 500	12,5

Suivant les exigences du PSR, la durée de vie opérationnelle est de 18,75 années.

1.3 Vue d'ensemble

Les informations générales utilisées pour ce PEP sont répertoriées ci-dessous :

Tableau3 : Informations de base

Information	
Unité fonctionnelle	Fournir un éclairage artificiel dont le flux lumineux sortant est de 1000 lumen pendant une durée de vie de référence de 35 000h.
Le produit de référence ²	0,0765 produit
Étapes du cycle de vie couvertes (selon l'EN 15804+A2)	Du berceau à la tombe et Module D
Catégorie de produit selon le PSR	Luminaires
Nom de la famille de produits (dans le cas d'un PEP couvrant une famille de produits)	DAMP PROOF COMPACT GEN 2

* Le produit de référence est calculé comme suit :

$$\frac{1,000 \text{ lm}}{\text{Outgoing Luminous Flux of the Analyzed Product (lm)}} \times \frac{35,000 \text{ h}}{\text{Declared Product Lifetime of the Analyzed Product (h)}}$$

Par conséquent, pour le produit concerné :

$$\frac{1,000}{6,100} \times \frac{35,000}{75,000} = 0.0765$$

1.4 Famille homogène

Le produit de référence représente la famille DAMP PROOF COMPACT GEN 2, qui se distingue en termes de puissance (W), de flux lumineux (lm) des LED installées et de dimension (longueur et poids).

Les variations entre les produits de cette famille évoluent dans les gammes suivantes :

Tableau4 : Gammes de variations des produits pour une famille homogène

Critère	Unité	Valeur pour le produit de référence	Valeur minimale dans la famille	Valeur maximale dans la famille
Puissance	W	50	16	62
Flux sortant	lm	6100	1920	7500
Poids (Produit)	kg	0,995	0,406	0,995
Longueur	mm	1585	643	1585

La présente déclaration PEP est valable pour tous les produits de la famille homogène décrite. La feuille de calcul fournie au paragraphe 5 Extrapolation de ce document sera utilisé par l'utilisateur du PEP pour extrapoler l'impact des autres produits de la Famille DAMP PROOF COMPACT GEN 2, en fonction des paramètres techniques du produit considéré, comme demandé par le PSR.

2 Composition

2.1 Vue d'ensemble

Tableau5 : Composition d'ensemble

Information	Poids [kg]	Part [en %]
Poids total	1,324	100
Produit	0,995	75,2
Emballage	0,329	24,8

2.2 Produit

Tableau6 : Composition produit

Information	Poids [kg]	Somme du poids [en kg]	Part [en %]
TOTAL		0,995	100
Métaux		0,221	22,2
- Aluminium	0,187		18,8
- Acier	0,034		3,4
Plastiques		0,462	46,4
- Polycarbonate (PC)	0,445		44,7
- Autres	0,017		1,7
Autres		0,312	31,4
- Câbles	0,111		11,2
- Électronique	0,201		20,2

2.3 Emballage

Tableau7 : Composition de l'emballage

Information	Poids [kg]	Part [en %]
TOTAL	0,329	100
Plastiques	0,010	3,0
Papier / Carton	0,318	96,7
Bois	0,001	0,3

Des palettes en contreplaqué et d'autres emballages secondaires contenant du carton sont utilisés pour l'expédition. De plus, la palette en contreplaqué est réutilisée 28 fois et l'emballage des matières premières et des composants est considéré comme une quantité moyenne de 5 % en masse du luminaire selon /PSR-0014-ED2.0-

EN-2023 07 13/. Cet emballage supplémentaire n'est pas pris en compte dans le tableau Tableau7 car il s'agit d'une hypothèse supplémentaire.

3 Les différentes étapes du Cycle de vie



3.1 Fabrication

Le fabricant s'approvisionne en toutes pièces auprès de fournisseurs internationaux. Sur le site de fabrication en Chine, le produit est assemblé en utilisant de l'énergie et des auxiliaires. Le produit est ensuite emballé et distribué au client.

Le site de production dispose d'un système de gestion environnementale certifié selon la norme ISO 14001:2015.



3.2 Distribution

Le principal marché est l'Europe. Ainsi, le présent modèle intègre un transport intercontinental selon les règles du PEP-PCR-ed4-EN-2021 09 06 :

- Bateau : 19 000 km
- Camion : 1 000 km

Les hypothèses de base pour le transport sont listées ci-dessous.

Tableau8 : Hypothèses de base pour la Distribution

Information	Unité	Camion	Bateau
Type de carburant	-	Diesel	Fioul lourd
Consommation carburant	l/(kg*km)	2.80E-03	2.30E-04
Distance totale	kilomètres	1 000	19 000
Utilisation des capacités (y compris les parcours à vide)	%	85	48
Densité des produits transportés	kg/m ³	n.a.	n.a.
Facteur d'utilisation de la capacité en volume	-	n.a.	n.a.



3.3 Installation

Le produit est conçu pour une installation sans outil. Aucun apport d'énergie ou de matériel supplémentaire n'est requis. Lors de l'installation, le produit est déballé. Les matériaux d'emballage sont traités en appliquant les valeurs par défaut selon les règles du PSR-0014-ED2.0-EN-2023 07 13.

Tableau9 : Données Europe sur la fin de vie des emballages

Scenario de traitement	Métaux	Papier & Papier carton	Bois	Plastiques
Incinération sans récupération d'énergie	0%	0%	0%	0%
Incinération avec récupération d'énergie	2%	9%	31%	37%
Décharge	21%	9%	38%	23%
Recyclage	77%	82%	31%	41%



3.4 Phase d'utilisation

Le produit ne génère pas d'émissions directes (B1) et est conçu de telle sorte qu'aucune maintenance n'est requise (B2) et qu'aucune pièce ne doive être remplacée (B4). De plus, aucune réparation standard (B3) ou remise à neuf (B5) n'est prévue. L'utilisation du produit consomme de l'électricité (B6), mais pas d'eau (B7).

Le principal marché est l'Europe. C'est donc le mix énergétique européen qui a ici été utilisé.



3.5 Fin de vie

Le produit relève de la directive 2012/19/UE relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) et son marché principal est l'Europe. Par conséquent, les statistiques européennes sur le traitement des équipements d'éclairage en tant que sous-catégorie des DEEE à partir de 2018 ont été utilisées. Le scénario EoL ("End of Life") affiche les moyennes européennes suivantes :

- Incinération sans récupération d'énergie 6,5%
- Incinération avec récupération d'énergie 7,6%
- Décharge : 6,5%
- Recyclage 79,4%



3.6 Bénéfices et charges au-delà du cycle de vie (Module D)

L'incinération avec récupération d'énergie et recyclage du produit (y compris l'emballage) génère des bénéfices environnementaux en évitant la production de matières premières et d'énergie. Les quantités et types de flux de matières utilisés pour le calcul des avantages sont répertoriés dans Tableau 10 .

Tableau 10 : Flux de matières pour les bénéfices et charges au-delà des limites du système

Information	Unité	Valeur
Poids total pour réutilisation	kg/unité fonctionnelle	0
Poids total pour recyclage	kg/unité fonctionnelle	0,060
- - Part des métaux	%	22,2
- - Part des plastiques	%	46,3
- - Part autres	%	31,5
Poids total pour incinération avec récupération d'énergie	kg/unité fonctionnelle	0,031
- - Part du papier	%	78,6
- - Part autres	%	21,4

4 Impacts Environnementaux

4.1 Introduction

Les tableaux suivants regroupent les informations clé servant au calcul des impacts environnementaux.

Tableau11 : Informations de base pour l'analyse du cycle de vie (Modèle LCA)

Information	Valeur
Logiciel LCA	GaBi / LCA for experts 10
Base de données LCI	GaBi Professional 2023.1 + Electronics Extension 2023.1
Version PCR	PEP-PCR-ED4-EN-2021 09 06
Version PSR	PEP-PSR
Unité fonctionnelle	Fournir un éclairage artificiel dont le flux lumineux sortant est de 1000 lumen pendant une durée de vie de référence de 35 000h.

4.2 Résultat par unité fonctionnelle

Les résultats suivants de la déclaration environnementale ont été développés en considérant un flux lumineux artificiel sortant de 1 000 lumens sur une durée de vie de référence de 35 000 heures. Ils se réfèrent aux principaux indicateurs d'impacts environnementaux et aux indicateurs décrivant l'utilisation des ressources, les catégories de déchets et les flux extrants conformément à la norme EN 15804:2012+A2:2019.

Tableau12 : Résultats des principaux indicateurs d'impacts environnementaux par unité fonctionnelle

	Total (hors D)	Matières premières & pièces		Fabrica- tion	Distribu- tion	Install- ation	Usage	Fin de vie			Bénéfices et charges au- delà du cycle de vie
		A1	A2	A3	A4	A5	B6	C2	C3	C4	D
GWP - total [kg CO2 eq.]	9.47E+01	1.15E+00	7.23E-03	3.07E-02	2.62E-02	2.00E-02	9.34E+01	5.18E-03	9.63E-02	3.63E-03	-1.76E-01
GWP - fossile [kg CO2 eq.]	9.39E+01	1.19E+00	7.15E-03	2.58E-02	2.61E-02	1.17E-02	9.25E+01	5.12E-03	9.63E-02	3.63E-03	-2.05E-01
GWP - biogénique [kg CO2 eq.]	7.76E-01	-4.12E-02	1.66E-05	4.84E-03	3.40E-05	8.18E-03	8.05E-01	1.19E-05	4.06E-05	-1.54E-06	2.93E-02
GWP - luluc [kg CO2 eq.]	1.10E-02	7.17E-04	6.73E-05	1.57E-05	6.45E-05	3.53E-05	1.01E-02	4.82E-05	7.50E-06	2.98E-07	-1.50E-04
ODP [kg CFC-11 eq.]	1.72E-09	7.46E-12	6.37E-16	1.09E-13	1.93E-15	2.19E-14	1.71E-09	4.56E-16	9.38E-14	2.95E-15	-4.93E-13
AP [Mole of H+ eq.]	2.04E-01	5.93E-03	1.08E-05	8.42E-05	4.56E-04	2.05E-05	1.98E-01	7.72E-06	4.86E-05	3.07E-06	-1.72E-03
EP - freshwater [kg P eq.]	3.53E-04	7.39E-06	2.65E-08	2.83E-08	2.96E-08	3.32E-07	3.45E-04	1.90E-08	2.75E-08	1.09E-09	-6.45E-07
EP - marine [kg N eq.]	4.84E-02	8.98E-04	4.15E-06	1.89E-05	1.63E-04	9.42E-06	4.73E-02	2.97E-06	1.75E-05	1.32E-06	-1.90E-04
EP - terrestre [Mole of N eq.]	5.06E-01	9.63E-03	4.79E-05	2.00E-04	1.79E-03	8.59E-05	4.94E-01	3.43E-05	2.22E-04	1.55E-05	-2.05E-03
POCP [kg NMVOC eq.]	1.29E-01	2.69E-03	9.53E-06	5.49E-05	4.49E-04	1.97E-05	1.26E-01	6.82E-06	4.76E-05	3.45E-06	-5.89E-04
ADPE [kg Sb eq.]	1.31E-04	1.17E-04	4.72E-10	1.14E-09	6.27E-10	4.80E-09	1.43E-05	3.38E-10	1.23E-09	13.30-11	-4.58E-05
ADPF [MJ]	1.97E+03	1.76E+01	9.89E-02	2.57E-01	3.30E-01	1.56E-01	1.95E+03	7.08E-02	2.09E-01	4.15E-03	-2.91E+00
WDP [m³ world equiv.]	2.10E+01	3.76E-01	8.38E-05	7.74E-03	1.12E-04	7.67E-04	2.06E+01	6.00E-05	1.13E-02	7.94E-04	-3.64E-02

Tableau13 : Résultats des indicateurs d'utilisation des ressources, des catégories de déchets et de flux extrants, par unité fonctionnelle

Indicateur	Acronyme [Unité]	Valeur
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable (hors matières premières)	PERE [MJ]	1.17E+03
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable (matières premières)	PERM [MJ]	4.39E-01
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable TOTALE	PERT [MJ]	1.17E+03
Utilisation de l'énergie primaire non-renouvelable (hors matières premières)	PENRE [MJ]	1.96E+03
Utilisation de l'énergie primaire non-renouvelable (matières premières)	PENRM [MJ]	1.07E+00
Utilisation de l'énergie primaire non-renouvelable TOTALE	PENRT [MJ]	1.96E+03
Utilisation de matière secondaire	SM [kg]	4.15E-02
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	RSF [MJ]	0.00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non-renouvelables	NRSF [MJ]	0.00E+00
Utilisation nette d'eau douce	FW [m³]	2.10E+01
Déchets dangereux éliminés	HWD [kg]	-8.20E-08
Déchets non dangereux éliminés	NHWD [kg]	1.51E+00
Déchets radioactifs éliminés	RWD [kg]	3.10E-01
Composants destinés à la réutilisation	CRU [kg]	0.00E+00
Matériaux destinés au recyclage	MFR [kg]	3.89E-02
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	MER [kg]	3.79E-02
Electricité fournie	EEE [MJ]	1.51E-01
Energie thermique fournie	EET [MJ]	3.39E-01
Carbone biogénique contenu dans le produit	Biog. C dans le produit [kg]	0.00E+00
Carbone biogénique contenu dans l'emballage associé	Biog. C dans l'emballage [kg]	1.05E-02

4.3 Résultat par Produit

Les résultats suivants ont été élaborés en tenant compte du cycle de vie complet du produit doté des propriétés techniques décrites au point 1.

Tableau14 : Résultats des principaux indicateurs d'impacts environnementaux par unité de produit

	Total (hors D)	Matières premières & pièces		Fabrica- tion	Distribu- tion	Install- ation	Usage	Fin de vie			Bénéfices et charges au- delà du cycle de vie
		A1	A2	A3	A4	A5	B6	C2	C3	C4	D
GWP - total [kg CO2 eq.]	1.24E+03	1.51E+01	9.45E-02	4.01E-01	3.43E-01	2.61E-01	1.22E+03	6.77E-02	1.26E+00	4.75E-02	-2.30E+00
GWP - fossile [kg CO2 eq.]	1.23E+03	1.56E+01	9.34E-02	3.38E-01	3.42E-01	1.53E-01	1.21E+03	6.69E-02	1.26E+00	4.75E-02	-2.68E+00
GWP - biogénique [kg CO2 eq.]	1.02E+01	-5.38E-01	2.18E-04	6.33E-02	4.44E-04	1.07E-01	1.05E+01	1.56E-04	5.30E-04	-2.02E-05	3.83E-01
GWP - luluc [kg CO2 eq.]	1.44E-01	9.37E-03	8.80E-04	2.06E-04	8.43E-04	4.62E-04	1.31E-01	6.30E-04	9.80E-05	3.89E-06	-1.95E-03
ODP [kg CFC-11 eq.]	2.24E-08	9.75E-11	8.32E-15	1.43E-12	2.52E-14	2.86E-13	2.23E-08	5.96E-15	1.23E-12	3.85E-14	-6.44E-12
AP [Mole of H+ eq.]	2.67E+00	7.75E-02	1.41E-04	1.10E-03	5.96E-03	2.68E-04	2.58E+00	1.01E-04	6.36E-04	4.02E-05	-2.25E-02
EP - freshwater [kg P eq.]	4.62E-03	9.65E-05	3.47E-07	3.70E-07	3.87E-07	4.34E-06	4.51E-03	2.48E-07	3.60E-07	1.43E-08	-8.43E-06
EP - marine [kg N eq.]	6.33E-01	1.17E-02	5.43E-05	2.47E-04	2.13E-03	1.23E-04	6.18E-01	3.88E-05	2.29E-04	1.72E-05	-2.48E-03
EP - terrestrial [Mole of N eq.]	6.62E+00	1.26E-01	6.26E-04	2.62E-03	2.34E-02	1.12E-03	6.46E+00	4.48E-04	2.91E-03	2.02E-04	-2.68E-02
POCP [kg NMVOC eq.]	1.69E+00	3.51E-02	1.25E-04	7.17E-04	5.86E-03	2.58E-04	1.65E+00	8.91E-05	6.23E-04	4.51E-05	-7.70E-03
ADPE [kg Sb eq.]	1.72E-03	1.53E-03	6.17E-09	1.48E-08	8.19E-09	6.27E-08	1.87E-04	4.42E-09	1.60E-08	1.70E-10	-5.99E-04
ADPF [MJ]	2.57E+04	2.30E+02	1.29E+00	3.37E+00	4.32E+00	2.03E+00	2.55E+04	9.25E-01	2.73E+00	5.43E-02	-3.81E+01
WDP [m³ world equiv.]	2.75E+02	4.91E+00	1.10E-03	1.01E-01	1.46E-03	1.00E-02	2.70E+02	7.84E-04	1.48E-01	1.04E-02	-4.75E-01

Tableau15 : Résultats des indicateurs d'utilisation des ressources, des catégories de déchets et de flux extrants, par unité de produit

Indicateur	Acronyme [Unité]	Valeur
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable (hors matières premières)	PERE [MJ]	1.53E+04
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable (matières premières)	PERM [MJ]	5.74E+00
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable TOTALE	PERT [MJ]	1.53E+04
Utilisation de l'énergie primaire non-renouvelable (hors matières premières)	PENRE [MJ]	2,57E+04
Utilisation de l'énergie primaire non-renouvelable (matières premières)	PENRM [MJ]	1,40E+01
Utilisation de l'énergie primaire non-renouvelable TOTALE	PENRT [MJ]	2,57E+04
Utilisation de matière secondaire	SM [kg]	5,43E-01
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	RSF [MJ]	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non-renouvelables	NRSF [MJ]	0,00E+00
Utilisation nette d'eau douce	FW [m³]	2,74E+02
Déchets dangereux éliminés	HWD [kg]	1,07E-06
Déchets non dangereux éliminés	NHWD [kg]	1,98E+01
Déchets radioactifs éliminés	RWD [kg]	4,06E+00
Composants destinés à la réutilisation	CRU [kg]	0,00E+00
Matériaux destinés au recyclage	MFR [kg]	5,09E-01
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	MER [kg]	4,95E-01
Electricité fournie	EEE [MJ]	1,97E+00
Energie thermique fournie	EET [MJ]	4,43E+00
Carbone biogénique contenu dans le produit	Biog. C dans le produit [kg]	0,00E+00
Carbone biogénique contenu dans l'emballage associé	Biog. C dans l'emballage [kg]	1,37E-01

5 Extrapolation

5.1 Règles d'Extrapolation

Les règles d'extrapolations ont été calculées conformément aux indications du PCR-ed4-EN-2021 09 14 et du PSR-0014-ed2.0-EN-2023 07 18. Les règles définies doivent être appliquées en utilisant les règles d'extrapolation fournies dans les tableaux suivants.

Tableau16 : Paramètres d'extrapolation pour le produit de référence

Paramètres	Valeur pour produit de référence (DP COMP TH 1500 V 50W 840 IP66 PS)
Flux lumineux sortant [lm]	6100
Poids de la source lumineuse [kg]	0,099
Poids du corps du luminaire [kg]	0,806
Poids de l'alimentation [kg]	0,090
Poids du système de gestion de l'éclairage - [kg]	
Poids de l'emballage [kg]	0,191
Puissance [W]	50
Longueur du produit [mm]	1 585
Câblage traversant [o/n]	Oui

Le calcul des coefficients d'extrapolation au niveau de l'unité fonctionnelle est pris en compte à l'aide de la formule suivante :

$$\text{Extrapolation coefficient at the product level} \times \frac{\text{Lighting output of reference product (lm)}}{\text{Lighting output of concerned product (lm)}}$$

5.2 Coefficient d'extrapolation

Les coefficients d'extrapolation indiqués ici concernent le PRODUIT (unité déclarée) et non l'unité fonctionnelle.

Tableau17 : Coefficients d'extrapolation calculés par produit

Nom du produit	Fabrication	Distribution	Installation	Usage	Fin de vie
DP COMP 600V 16W 840 IP66	0,43	0,42	0,51	0,32	0,41
DP COMP 1200 V 33W 840 IP66 PS	0,70	0,68	0,90	0,66	0,64
DP COMP TH 1200 V 33W 840 IP66 PS	0,79	0,79	0,90	0,66	0,77
DP COMP TH 1200 V 33W 865 IP66 PS	0,79	0,79	0,90	0,66	0,77
DP COMP 1500 V 50W 840 IP66 PS	0,88	0,88	1,00	1,00	0,86
DP COMP TH 1500 V 50W 840 IP66 PS	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
DP COMP TH 1500 V 50W 865 IP66 PS	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
DP COMP TH 1500 V 62W 840 IP66	1,00	1,00	1,00	1,24	1,00

- Le produit concerné n'offrant aucune fonction de gestion de la lumière, le coefficient d'extrapolation concernant les composants de la fonction de gestion de la lumière est égal à zéro.
- Le produit concerné n'assurant aucune fonction d'économie d'énergie, son coefficient d'économie d'énergie en est un. Aucun remplacement de la source lumineuse n'est possible.